

Accueil en entretien:

*mardis: 13h30-17h
*mercredis: 8h30-12h &
13h30-16h
*jeudis: 13h30-18h
*Autres créneaux sur RDV

RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de l'enfance
24 rue du stade à Hérimoncourt
Tél : 03 81 36 76 25 / 06 52 66 10 10
herimoncourt.rpe@francas-doubs.fr

Les temps d'échanges et de rencontres:

Les mardis et jeudis
Voir planning en page 6



Bulletin de:
Juillet - Août

Le journal du Relais petite enfance

Villes concernées:

*Abbévillers *Blamont *Bondevail *Dannemarie-lès-glavy *Dasle *Ecurcey *Glavy
*Hérimoncourt *Meslières *Pierrefontaine-lès-Blamont *Roches-lès-Blamont *Seloncourt
*Thulay *Vandoncourt *Villars-lès-Blamont

Journal lisible sur les sites internet municipaux.



Page Facebook: Relais Assistantes Maternelles d'Hérimoncourt

Edito

Bonjour à tous!

Le soleil est au rendez-vous, les journées s'étirent et un doux parfum de vacances plane dans l'air...Pas de doute, les mois de juillet et août sont enfin là!

Pour ma part, voilà déjà six mois que j'ai poussé pour la première fois la porte de notre relais Petite Enfance en tant que nouvelle animatrice. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre accueil, votre confiance, les moments de partage et de découvertes que nous avons déjà vécus ensemble lors des temps d'éveil.

Pour nos tout-petits, la période estivale est un formidable terrain d'exploration? C'est le temps des pieds nus dans l'herbe, des jeux d'eau qui éclaboussent, des siestes bercées par le chant des oiseaux et des longues journées à observer les fourmis ou à cueillir des pâquerettes. A cet âge, chaque petite chose est une grande aventure. Prendre le temps de « ne rien faire » ou de simplement observer la nature est essentiel pour le développement et l'imaginaire des jeunes enfants.

Que vous partiez en vacances vers de nouveaux horizons ou que vous profitiez du calme des parc ombragés de notre région, je vous souhaite à toutes et tous un magnifique été. Une pensée toute spéciale accompagne les enfants du RPE qui s'apprêtent à faire leur rentrée à l'école maternelle en septembre!

Bel été à tous!

Charline Vuillemin

Informations professionnelles

TAUX HORAIRE ET INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

Depuis le 1 juin 2026, le salaire horaire minimum conventionnel d'une assistante maternelle est de **4,20 € bruts par heure soit 3,28 € nets** (ou 3,23 € nets pour l'Alsace et la Moselle).

L'indemnité d'entretien s'élève, elle, à **3,92 €** au minimum pour une journée d'accueil de 9 heures.

Source: France emploi domicile

MODALITÉS DE FIXATION DES DATES DE PRISE DES CONGÉS PAYÉS

En cas d'employeur unique: les dates de congés payés sont fixées par l'employeur et communiquées à l'assistant maternel au plus tard le 1er mars.

En cas d'employeurs multiples : les différents employeurs et l'assistant maternel s'efforceront de fixer d'un commun accord, à compter du 1er janvier et au plus tard le 1er mars de chaque année, la date des congés. A défaut d'accord, l'assistant maternel pourra fixer lui-même la date de quatre semaines de ses congés pendant la période du 1er mai au 31 octobre de l'année et une semaine en hiver à condition d'en prévenir ses employeurs au plus tard le 1er mars de l'année considérée, dans la limite des droits acquis (cf fiche n°4). Il ne pourra alors pas prétendre aux jours supplémentaires de fractionnement dans la mesure où il peut fixer lui-même ses dates de congés.

Nb : sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, ces modalités s'appliquent également aux congés supplémentaires pour enfants à charge.
(article 102-1-1 de la convention collective)

TOUT SAVOIR SUR L'ALLOCATION DE FORMATION

Les assistants maternels, les gardes d'enfants, les assistants de vie et les employés familiaux disposent de **58 heures / an** pour partir en formation grâce au **plan de développement des compétences**. Il peut être mobilisé pour effectuer des formations, qu'elles conduisent à une certification ou non.

Avec le plan de développement des compétences, l'ensemble des coûts de votre formation est pris en charge :

- Si la formation a lieu **sur votre temps de travail**, la rémunération est maintenue
- Si la formation a lieu **en dehors de votre temps de travail**, vous percevez une allocation de formation forfaitisée égale à 5,57 € par heure depuis le 1^{er} Avril 2025.
- Vos **éventuels frais de transport, repas, hébergement** vous seront remboursés à la fin de la formation, dans la limite des plafonds en vigueur.

Sources: Iperia et France emploi domicile

Tableau des formations proposées aux assistantes maternelles pour le deuxième semestre 2026

THEMES	DATES	RELAIS
Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles	12 et 19 septembre	VIEUX-CHARMONT rpe@vieux-charmont.fr
Comprendre les émotions de l'enfant pour mieux l'accompagner au quotidien	14 et 18 novembre	03 81 90 76 87
Gérer son stress en situation professionnelle	19 et 26 sept	ETUPES Etupes.rpe@francas-doubs.fr 06.31.22.75.49
Droits et Devoirs	Dates à définir	MONTBELIARD rpe@montbeliard.com 03.81.99.20.47
Accompagner un enfant porteur d'un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité	7,14 novembre et 5 décembre	HERIMONCOURT herimoncourt.rpe@francas-doubs.fr 03.81.36.76.25 06.52.66.10.10
SST	3 et 10 octobre	MONTBELIARD rpe@montbeliard.com 03.81.99.20.47
SST	Sept (A définir)	CC2VV rpe@cc2vv.fr 06.71.95.64.78
SST	Fin 2026	RPE Voujeaucourt rpe@voujeaucourt.fr 06.31.13.22.61
Enrichir ses pratiques grâce aux pédagogies alternatives (ref. MIEPPA – 14h)	Lundi 12 octobre Lundi 2 novembre Reste 4 places	RPE CC Doubs Baumois rpe@doubsbaumois.org 07.88.76.85.47
Enrichir ses pratiques grâce aux pédagogies alternatives (ref. MIEPPA – 14h)	Samedi 7 novembre Samedi 21 novembre Reste 1 place	RPE CC Doubs Baumois rpe@doubsbaumois.org 07.88.76.85.47
SST initial	En attente de date, mais certainement en début 2027 6 AM intéressées -> reste 4 places	RPE CC Doubs Baumois rpe@doubsbaumois.org 07.88.76.85.47
SST recyclage	En attente de date pour fin 2026 Groupe déjà complet Eventuel 2e groupe en début 2027	RPE CC Doubs Baumois rpe@doubsbaumois.org 07.88.76.85.47

Dossier pédagogique

Soleil, Mode d'emploi!

Si votre ombre est plus courte que vous, ne vous exposez pas ou protégez-vous...

Lorsque le Soleil est haut dans le ciel, que les ombres sont courtes (entre 12h et 16h, heure légale d'été en France métropolitaine), il y a beaucoup d'UV.

Pour vous protéger, choisissez la panoplie ! Chapeau, lunettes, vêtements et crème solaire...

Un grand parasol, un chapeau à bords larges, des lunettes de soleil (enveloppantes, cat.CE 3 ou 4), des vêtements couvrants, une crème solaire (FPS 25 ou plus), appliquée soigneusement au moins toutes les 2 heures sur les zones exposées, pour se protéger et non pour s'exposer plus.

Protégez particulièrement les bébés et les enfants.

Montrez-leur l'exemple. Jusqu'à la puberté, leurs défenses naturelles sont immatures. Leur peau et leurs yeux sont plus sensibles et plus exposés...

Méfiez vous des fausses sensations de sécurité !

Les UV ne chauffent pas.... surtout au bord de la mer ou en montagne, lorsqu'il y a du vent, des nuages, ou qu'il fait frais, il peut y avoir beaucoup d'UV.

Évitez les coups de soleil !

Et, une fois bronzé, continuez de vous protéger. Cela permet de garder son bronzage plus longtemps et de limiter les dégâts du soleil.

Évitez les UV artificiels.

Ils augmentent le risque de cancer, accélèrent le vieillissement de la peau et ne la protègent que très peu.

Attention aux médicaments, déodorants et parfums !

Ils peuvent provoquer des allergies et des brûlures graves au soleil. Prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

Pensez à vous protéger, même si vous ne faites pas le "lézard" sur la plage.

Les activités extérieures telles que le jardinage ou la pratique de sports de plein air peuvent nécessiter une protection solaire.

Mangez équilibré !

Une bonne alimentation, la prise de compléments vitaminés et d'oligo-éléments peuvent aider la peau à se défendre, à prévenir certaines allergies, mais ne dispensent pas de se protéger.

Attention à la réverbération !

Les surfaces claires et brillantes, comme la neige et l'eau augmentent fortement la quantité d'UV reçue par la peau et par les yeux.

Et n'oubliez pas les bons reflexes en cas de fortes chaleurs!



Recette

Ingrédients:

1L d'eau
500g de fraises
1 concombre
1 citron



Eau fruitée

- Rincez et découpez les fraises en cubes. Rincez et tranchez finement le concombre et le citron vert.
- Dans un pichet, mélangez l'eau froide avec les fraises, les tranches de concombre et les tranches de citron vert.
- Laissez infuser l'eau au concombre, fraise et citron durant 20 minutes au réfrigérateur avant de la servir bien fraîche.

Petit geste écolo

Et si, tout en se protégeant soi-même, on protégeait aussi la planète ?

Il est important de se protéger du soleil, mais aussi de sauvegarder la biodiversité marine.

Le choix de la protection solaire n'est donc pas anodin.

Nous vous recommandons quelques bons gestes pour limiter la pollution de l'eau avec les crèmes et huiles solaires :

Mettez-vous à l'ombre, portez un chapeau, des lunettes de soleil et des vêtements anti-UV pour réduire l'usage de la crème ou de l'huile solaire.

Choisissez une crème solaire à base de filtres UV moins nocifs (de préférence sans ingrédients microplastiques).

Évitez les produits solaires en brume ou en spray, qui se dispersent dans l'air sans atteindre totalement la peau.

Attendez 30 minutes, après avoir mis de la crème, pour vous exposer au soleil ou aller dans l'eau afin de laisser les filtres UV chimiques présents dans la majeure partie des crèmes solaires être absorbés par la peau.

Source: <https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Bricolage

Peinture aux glaçons

Matériel:

De la peinture (gouache)
Un bac à glaçon (qui sera
réservé à cet effet)
Des bâtonnets de glace
De l'eau



- 1) Déposez de la peinture au fond de chaque case du bac à glaçons, et complétez avec de l'eau (moitié/moitié).
- 2) Mélangez le tout de manière à ce que la couleur soit bien homogène avec un bâtonnet de glace.
- 3) Remplissez chaque case de couleurs différentes de façon à avoir toutes les couleurs de l'arc en ciel.
- 4) Ensuite recouvrez votre bac à glaçons de papier aluminium. Cette étape est essentielle car elle permet de faire tenir les bâtonnets de glace à la verticale.
- 5) Disposez donc dans chaque case un bâtonnet. Puis, placez votre bac à glaçons colorés dans votre congélateur. Attendez deux petites heures et votre peinture glacée est prête !

Planning des temps d'éveils et d'échanges

Chacun de ces temps est ouvert à tous les parents employeurs et à toutes les assistantes maternelles du secteur:
une personne de Dasle peut aller à Seloncourt et inversement.

JUILLET

Jeudi 2 juillet 9h15-10h15 <i>Peinture fleurs géantes</i> Relais Petite Enfance Hérimoncourt	Mardi 7 juillet 9h15-10h15 <i>Jeux d'eau</i> Relais Petite Enfance Hérimoncourt	Jeudi 9 juillet 9h15 - 10h15 <i>Jeux de lancer</i> Place des tilleuls Blamont
Mardi 14 juillet 	Jeudi 16 juillet 9h15 - 10h15 <i>Petit tour au jardin</i> Relais Petite Enfance Hérimoncourt	Mardi 21 juillet 9h15 - 10h15 <i>Balade à la Panse</i> Parc de la Panse Seloncourt
Jeudi 23 juillet 9h15-10h15 <i>Impression florale</i> Relais Petite Enfance Hérimoncourt	Mardi 28 juillet 9h15 - 10h15 <i>Jeux libres</i> Locaux du RPE Hérimoncourt	Jeudi 30 juillet 9h15-10h15 <i>Jeux libres</i> Locaux du RPE Hérimoncourt

AOÛT

Mardi 25 août 9h15-10h15 <i>Petit tour au jardin</i> Relais Petite Enfance Hérimoncourt	Jeudi 27 août 9h15-10h15 <i>Parcours moteur</i> Parc des combottes Blamont	
--	---	--

